

ici une distinction entre les diverses classes de l'Institut. Si les avantages de l'association sont incontestables en regard de l'histoire et de la science, ils sont douteux sinon nuls, pour le goût, la poésie, l'éloquence et les beaux-arts. Deux classes de l'Institut, l'Académie française et l'Académie des beaux-arts, n'entreraient donc qu'accidentellement en relation avec les sociétés savantes de la province. C'est l'Académie des sciences morales et politiques, l'Académie des inscriptions et belles-lettres et surtout l'Académie des sciences qui auraient à instituer avec elles un commerce régulier et fécond. Chaque année, dans une circulaire ou instruction générale, elles appelleraient leur attention sur tel ou tel ordre de phénomènes, sur telle ou telle question et les inviteraient à s'occuper simultanément de certaines séries d'observations et d'expériences. A ce programme annuel et commun s'ajouteraient des communications particulières pour les découvertes, pour les phénomènes nouveaux, pour les missions spéciales à telle ou telle académie, suivant ses goûts, suivant la nature ordinaire de ses travaux, et en raison du voisinage des phénomènes à étudier. En confiant ces missions spéciales l'Institut devrait pouvoir leur donner aussi quelquefois les moyens de les remplir et les aider non-seulement avec des conseils, mais au besoin avec son budget. C'est ce que vient de faire l'Académie des sciences en accordant à l'Académie de Dijon une subvention de deux mille francs pour des expériences avec des ballons captifs dans les hautes régions de l'air. Je me plais à signaler ce témoignage tout récent de l'intérêt que porte l'Institut aux sociétés savantes, et à y voir comme un prélude de l'alliance à laquelle nous aspirons.

L'avantage ne serait pas moins grand pour la publicité que pour l'unité des travaux de la province. Parcourez les recueils, aujourd'hui régulièrement publiés, par toutes les principales académies de la province ; ils sont remplis de